

Grand entretien avec Sylvie Brunel :
L'agriculture peut-elle être durable et responsable ?

- + Les politiques hospitalières en France
- + Comment combattre le cyberharcèlement ?
- + La création de la DATAR en 1963

L'agriculture à l'heure des choix





Sommaire

5 **Politiques publiques**

Les politiques hospitalières en France

Henri Bergeron, Patrick Castel

15 **Dossier**

L'agriculture à l'heure des choix

16/ Les agricultures françaises : enjeux et défis

Monique Poulot

26/ Vers une souveraineté alimentaire durable en France et dans l'Union européenne ?

Cécile Détang-Dessendre, Philippe Mauguin

34/ Grand entretien

avec Sylvie Brunel

L'agriculture peut-elle être durable et responsable ?

46/ Les nouveaux visages de la production agricole française

François Purseigle, Cécile Gazo

64/ Quel bilan dresser de la PAC ?

Sophie Thoyer, Pauline Lécole

72/ L'innovation à l'heure de la troisième révolution agricole

Catherine Regnault-Roger

82/ Agriculture biologique : le défi de la transition

La rédaction de vie-publique.fr

88/ Les paysans à l'écran : quelles représentations ?

Isabelle Marinone

96/ Les plus de la rédaction

96/ *Ce qu'il faut retenir*

97/ *Les mots du dossier*

98/ *Les chiffres clés*

99/ *Les dates clés*

100/ *Le dossier en dessins*

101/ *Pour en savoir plus*

103 **Entretien**

Comment combattre le cybersexisme et le cyberharcèlement ?

Entretien avec Bérengère Stassin

111 **C'était en... 1963**

La création de la Datar

François Philizot



→ Retrouvez l'univers Cahiers français sur www.vie-publique.fr/cahiers-francais

→ **Les fiches** au format mobile



Les agricultures françaises : enjeux et défis

Monique Poulot

Professeure de géographie à l'université Paris-Nanterre,
directrice du master «Nouvelles ruralités, agriculture et développement durable»

Secteur majeur de l'économie française depuis la révolution agricole des années 1960, l'agriculture hexagonale est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis. Affaiblie par l'effritement de ses positions à l'international, par les contestations écologiques et alimentaires, mais aussi par la crise du renouvellement de la profession, l'agriculture française est en quête de nouveaux modèles de développement.

La publication des résultats du recensement de l'agriculture de 2020¹ a été l'occasion de moult commentaires, la tonalité générale révélant une inquiétude devant « une profonde mutation agricole » (*Le Figaro*, 9 décembre 2021), alors que « la France a perdu 100 000 exploitations agricoles depuis 2010 » (*Le Monde*, 10 décembre 2021). Si l'un des signes de cette transformation est bien le non-renouvellement des agriculteurs avec comme corollaire l'agrandissement des exploitations, la « ferme France » montre d'autres évolutions. On remarque une forte progression des productions sous Siquo (signe officiel de la qualité et de l'origine) ou encore la conversion à des formes d'agriculture de proximité pour

répondre aux demandes des consommateurs et des territoires. Mais on constate aussi une accentuation de certaines tendances, en particulier la spécialisation régionale et la régression des filières d'élevage. Loin d'être unique et inébranlable, l'agriculture montre plusieurs visages, qu'il convient de considérer, en prenant en compte gagnants et perdants.

Une agriculture puissante mais sur la défensive

Une position encore solide en Europe et dans le monde

Les transformations de l'agriculture depuis l'après-guerre, mises en place par les lois d'orientation agricole de 1960 et de 1962 et par



Édition 2017 de Vinexpo Bordeaux. Créé en 1981, il s'agit d'un des plus importants salons pour les professionnels des vins et spiritueux du monde entier

© SEBASTIEN ORTOLA/REA

la politique agricole commune, ont hissé ce secteur au rang de « pétrole vert » de la France (discours du président Giscard d'Estaing, 1977), même si ce dernier ne représente plus que 2 % du produit intérieur brut en 2020² (4 % dans les années 1980 et 18 % dans les années 1950³). L'agriculture affiche des résultats qui lui assurent toujours une place prépondérante dans l'Union européenne (UE). C'est vrai en termes de superficie puisqu'elle couvre 16 % de la surface agricole utile (SAU) de l'Europe et que sa SAU est quasiment stable depuis 2010 (46 % du territoire français) : l'objectif « zéro artificialisation nette » inscrit dans le plan Biodiversité de 2018 va d'ailleurs dans le sens d'une sacralisation de cette SAU. C'est vrai aussi en termes de valeur avec une production estimée à 74,6 milliards d'euros en 2021, soit 18 % de la « ferme Europe » : l'agriculture française retrouve ainsi les chiffres des années 2010 après une baisse de vitalité en milieu de décen-

nie. Elle occupe solidement la première place européenne pour la production végétale, mais est désormais devancée, par l'Allemagne, voire par les Pays-Bas, pour la production animale, notamment les volailles et les porcs. Ainsi la France demeure-t-elle un grand pays agricole offrant une large palette de productions du fait de sa position latitudinale, entre Méditerranée et plaines du nord de l'Europe.

Cette forte production, supérieure aux besoins nationaux dans de nombreux postes – depuis les années 1970 –, garantit à l'Hexagone des succès à l'international : l'agriculture s'affirme durablement comme le troisième poste d'excédent commercial français⁴ avec un peu plus de 8 milliards d'euros durant les années 2010. Cette moyenne cache toutefois un effritement de cet excédent commercial et une grande sensibilité aux crises internationales : supérieur à 12 millions d'euros jusqu'en 2013, l'excédent passe sous la barre des 10 millions en 2014 et

en 2015, puis sous celle des 7 millions à partir de 2016 (6,2 millions en 2019) ; 2020 marque un regain avec 8,9 millions d'euros sans que les faiblesses aient disparu.

La souveraineté alimentaire menacée

La France a vu ses parts de marché reculer de 8% en 2000 à 4,7% en 2019⁵, concurrencée en Europe par les pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, Espagne et Italie), au point de rétrograder à la troisième place des exportateurs agricoles européens au début des années 2010, après avoir longtemps été au tout premier rang. Il en est de même au niveau mondial : la France est passée de la deuxième place (jusqu'en 1995) à la sixième place du classement mondial, loin derrière les États-Unis, le Brésil ou l'Argentine.

Si la concurrence d'autres pays, aux meilleurs avantages comparatifs et aux coûts de production plus faibles, explique ce tassement à l'international, la structure de l'excédent commercial français est aussi à considérer. D'une part, cet excédent correspond à deux catégories de produits : les vins et spiritueux, la France représentant 18,5% de parts dans le marché mondial ; et les céréales, la part française s'élevant à 6-7% du marché mondial. Les laits et autres produits laitiers conservent également d'assez bonnes positions (4^e exportateur mondial pour les produits à base de lait de vache). Mais si l'on soustrait les deux postes principaux de la balance agricole et agroalimentaire de la France, celle-ci devient déficitaire, le déficit ayant quasiment doublé entre 2010 et 2020 (de 5,7 milliards d'euros à près de 11 milliards). D'autre part, les importations agricoles de la France ont été multipliées par deux durant la même période et représentent aujourd'hui quasiment 20% de l'alimentation nationale, essentiellement en provenance de l'Union européenne. La pandémie de Covid-19 a particulièrement mis en lumière la dépendance française aux importations pour les fruits et légumes, bio inclus : 60% des fruits et 40% des légumes consommés en France sont importés. Le verger français, par exemple, a vu sa superficie reculer de près de 20 000 hectares



Étal de fruits importés dans un hypermarché du Val-d'Oise

© NICOLAS MESSYASZ/SIPA

depuis 2000, et les conversions à l'agriculture biologique restent insuffisantes pour couvrir les besoins nationaux. Le déficit en protéines est également pointé depuis près de dix ans, ce qui a conduit à la mise en place d'un plan protéines végétales dans le plan de relance de 2021. Le déficit touche tant l'alimentation animale de complémentation que certains produits carnés comme les viandes de volaille (la moitié de la consommation française est importée) dont la demande s'accroît fortement alors que la consommation de viande bovine régresse depuis 2013, dans un contexte de mise en cause écologique.

Ainsi, en dépit de positions encore fortes, l'agriculture française affronte aujourd'hui la question de la souveraineté alimentaire. Venue des pays du Sud, cette notion est désormais brandie par les pays développés en quête

de nouvelles logiques de développement pour leur agriculture ; la souveraineté alimentaire pouvant se définir comme « le droit de chaque nation de maintenir et de développer sa capacité de produire ses aliments de base ». La crise écologique en constitue la toile de fond ; la Covid-19 a lancé une première alerte quand les importations se sont tariées ; enfin, la guerre en Ukraine bouleverse totalement le marché mondial. La nouvelle appellation du ministère de l'Agriculture, qui s'adjoint le

domaine de la souveraineté alimentaire, est significative des nouveaux enjeux auxquels les pays sont désormais confrontés.

Une agriculture à l'heure des choix

Entre mondialisation et agriculture de proximité

L'agriculture française est ainsi confrontée à des choix face à des injonctions quasi contra-

Zoom

Les syndicats agricoles

En France, la filière agricole bénéficie du soutien de plusieurs syndicats, les cinq principaux étant la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le syndicat Jeunes Agriculteurs, la Confédération paysanne, la Coordination rurale et le Modef, confédération syndicale agricole des exploitants familiaux.

Premier syndicat agricole français (regroupant 212 000 adhérents et 31 associations spécialisées), la **FNSEA** s'attache depuis sa création, en 1946, à accompagner les agriculteurs dans leurs divers projets, quel que soit leur profil. Face aux multiples mutations qui transforment le monde agricole, la FNSEA entend aider les agriculteurs dans l'ensemble de leurs activités avec le souci de concilier la compétitivité, la garantie de prix rémunérateurs et les exigences environnementales. Le syndicat soutient pour ce faire la recherche et l'innovation sans délaisser pour autant son attachement au modèle de l'exploitation familiale.

Ambassadrice d'ambitions similaires, **Jeunes Agriculteurs** (créé en 1957) est, dans le paysage syndical agricole français, l'unique

structure entièrement dédiée à la jeunesse. Représenté par des agriculteurs de moins de 38 ans, ce syndicat indépendant, riche de 14 structures régionales et de 95 structures départementales, s'est investi d'une mission particulière : faciliter le renouvellement des générations d'agriculteurs, en accompagnant l'installation des futurs acteurs du métier et en défendant leurs intérêts et convictions.

La **Confédération paysanne**, créée en 1987 et membre fondatrice de La Via Campesina, s'est, quant à elle, démarquée par sa conception anticapitaliste de l'agriculture, en réaction au modèle agricole dominé par la course à la compétitivité et l'hyperproductivisme. Elle défend une démarche plus proche des paysans et s'emploie à la préservation de structures agricoles diversifiées.

Créé en 1959, le **Modef** axe son action sur la protection de la souveraineté alimentaire par la valorisation des circuits nationaux et locaux et milite, entre autres, pour une rémunération juste des agriculteurs (face à la concurrence jugée déloyale et à la pression des géants de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire), un combat partagé par la **Coordination rurale**, née en réaction à la réforme de la PAC de 1992.

Cahiers français



Marché de Pantin, mai 2015 : vente de fruits et légumes produits localement et acheminés en bateau par l'association Marché sur l'eau, dont l'objectif est de promouvoir une consommation francilienne, équitable, responsable et de saison

© MARTA NASCIMENTO/REA

dictoires. Si la nouvelle PAC a entériné la stratégie *Farm to fork* « De la ferme à la fourchette » en donnant corps à l'agriculture de proximité, la guerre en Ukraine relance le questionnement autour de la mission nourricière des agricultures des grands pays exportateurs, France incluse.

Les données du recensement de l'agriculture (mené avant le déclenchement de la guerre) enregistrent d'ailleurs des inflexions qui prennent acte des demandes de relocalisation de certaines productions agricoles. La spécialisation végétale continue de s'imposer au détriment de l'élevage, mais avec quelques réajustements. Les céréales connaissent un tassement en termes de superficie, à l'exception de l'orge : la sole de blé est passée de 4,9 millions d'hectares en 2010 à 4,2 millions d'hectares en 2020. Et le repli s'observe dans les cultures oléagineuses, sauf pour le pois protéagineux. À l'inverse, pour la première

fois depuis cinquante ans, les cultures maraîchères de légumes frais montrent une progression en superficie et en nombre d'exploitations. C'est la seule filière technico-économique qui voit son nombre d'exploitations augmenter d'un millier d'unités entre 2010 et 2020.

Le phénomène est particulièrement marqué autour des villes, certaines métropoles souhaitant reconstituer les ceintures maraîchères qui existaient jusque dans les années 1950 avant la périurbanisation, la création des marchés d'intérêt national et le développement des échanges internationaux. L'Île-de-France a gagné par exemple en dix ans 65 nouvelles exploitations maraîchères, qui s'inscrivent dans des circuits courts (marchés de plein vent, vente directe à la ferme, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne [AMAP], vente en grandes et en moyennes surfaces, distributeurs automatiques...).

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) institués par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, dont l'objectif est de relocaliser l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou la diffusion de produits locaux dans les cantines, en sont une autre illustration : on en recense 370 en avril 2022. Les circuits courts montrent ainsi une progression entre 2010 et 2020, désormais pratiqués par 23 % des exploitations toutes productions confondues, avec deux secteurs en pointe : 70 % des exploitations cultivant des légumes et 40 % de celles cultivant des fruits vendent en circuit court.

Le pari de la qualité (les Siqo)

Symbole de la réussite française, la viticulture incarne le pari de la qualité qu'ont porté les politiques agricoles depuis près d'un siècle (la première appellation viticole d'origine contrôlée date de 1935). Ces dernières ont œuvré, d'une part, à augmenter progressivement le nombre des produits concernés (vin, produits

laitiers et viandes, fruits...) et, d'autre part, à une multiplication des labels (appellations d'origine, Label Rouge, labels de durabilité...). La législation européenne a d'ailleurs quasiment repris en 1992 la législation française (les appellations d'origine contrôlée, AOC, françaises constituant désormais une déclinaison des appellations d'origine protégée, AOP, européennes, que complètent les indications d'origine protégée, IGP) ; et l'Institut national des appellations d'origine (Inao), consacré aux seuls vignobles, est devenu en 2006 l'Institut national des appellations et de la qualité, désormais consacré aux produits agricoles, agroalimentaires et forestiers. La conversion à la qualité, conçue au départ pour pallier, dans certains espaces ou pour certaines productions, des désavantages comparatifs, concerne, en 2020, 140 000 exploitations agricoles (36 % des exploitations agricoles françaises, contre 27 % en 2010) : ce sont notamment 9 viticulteurs sur 10 qui ont fait ce choix et qui produisent à 70 % des vins AOP.



Vignoble des Coteaux des Baronniees dans la Biovallée de la Drôme, département pionnier du bio en France

HACHEME26/CC BY 2.0

Le label qui a connu la plus forte progression ces dernières années est celui de l'agriculture biologique (AB). Soutenue depuis le plan Barnier de 2007, l'AB couvre 2,8 millions d'hectares en 2020, soit 10 % de la SAU avec plus de 58 000 exploitations concernées. Les productions les plus cultivées sous label bio sont les plantes aromatiques, la vigne et les cultures fruitières ; les légumes et les grandes cultures sont encore en retrait, bien qu'elles montrent un fort dynamisme en termes de conversion. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (32 % de ses surfaces en bio avec notamment la Biovallée dans la Drôme) et Occitanie sont particulièrement engagées dans ce type d'agriculture. Le secteur reste néanmoins fragile, car la demande est fluctuante ; surtout, il

est peu probable que l'AB atteigne les 15 % de la surface agricole utile française prévus par le plan Ambition bio à l'horizon 2022.

Vers de nouveaux modèles ?

Ces évolutions orientent l'agriculture française vers de nouveaux modèles éloignés de ceux nés de la révolution agricole productiviste, marquée par l'industrialisation du secteur, la production d'aliments à prix réduit et de qualité standardisée, en mobilisant des intrants et en s'appuyant sur des processus de spécialisation régionale. Cette industrialisation, qui a montré ses limites du fait de ses conséquences négatives sur les écosystèmes, s'accompagne aussi d'une vulnérabilité accrue des agriculteurs dont le

Zoom

Le Salon international de l'agriculture

Depuis 1964, cette grande manifestation se tient chaque année à la fin de février au Parc des expositions de Paris, Porte de Versailles. Durant une dizaine de jours, elle réunit environ un millier d'exposants venus de toute la France. Héritier des comices agricoles et du concours général agricole créé en 1870, le Salon de l'agriculture est la plus grande foire européenne dans ce domaine. Il attire chaque année entre 500 000 et 700 000 visiteurs, qui peuvent ainsi découvrir les filières de l'élevage, les produits des régions de France et du reste du monde, mais aussi les cultures et les filières végétales, sans oublier les métiers de l'agriculture. Cette immense vitrine, où l'on peut trouver notamment quelque 4 000 animaux issus de 350 espèces, est appelée parfois

«la plus grande ferme du monde». Elle est devenue au fil du temps un passage obligé pour les personnalités politiques qui se plaisent souvent à s'y attarder de longues heures. Après une édition 2020 écourtée et une édition 2021 annulée en raison de la pandémie de Covid-19, le salon a fait son retour en 2022. L'édition 2023 se tiendra du 25 février au 5 mars.

Cahiers français



Salon international de l'agriculture 2022 : des postes de traite sont à la disposition des éleveurs pendant toute la durée de l'événement

© JUSTINE BONNERY/
HANS LUCAS/HANS
LUCAS VIA AFP



Le 25 juin 2018, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, présente à la presse le plan Ambition bio 2022. Il est entouré des président et directeur de l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique

© ROMAIN BEURRIER/REA

nombre ne cesse de baisser, engendrant une crise inédite de succession. Le modèle agri-exportateur, fondé sur les céréales, a conduit à une forte concentration des exploitations en quête d'économies d'échelle (496 000 exploitations en 2020, soit 18 % de baisse par rapport à 2010, la France en comptant encore près d'un million en 1988) et à un agrandissement de ces dernières : la surface moyenne par exploitation est de 69 ha en 2020 contre 56 ha en 2010 et 19 ha en 1970. Dans ce contexte, 20 000 installations annuelles seraient nécessaires pour compenser les départs des chefs d'exploitation et permettre un renouvellement, mais 13 000 seulement sont effectives ces dernières années⁶. Plus globalement, c'est toute la main-d'œuvre agricole qui tend à manquer : du chef d'exploitation au saisonnier, de la main-d'œuvre familiale à l'ouvrier permanent ; c'est d'ailleurs un des goulets d'étranglement de la conversion à l'agriculture biologique, qui réclame en moyenne deux fois plus de main-d'œuvre que l'agriculture conventionnelle⁷.

Certains auteurs n'hésitent pas à parler de nouveaux modèles – autour de l'agriculture biologique, de l'agriculture de qualité ou encore de celle de proximité – en réponse aux questions écologiques et au dérèglement climatique (tensions sur l'eau, accidents climatiques récurrents, hausses des températures, etc.). Il ne s'agit toutefois nullement encore d'une substitution d'un modèle à un autre, au vu de la force du modèle céréalier exportateur, mais plutôt de la coexistence de modèles dans pratiquement toutes les régions françaises⁸.

Les agricultures françaises : entre uniformisation et éclatement

La spécialisation régionale : quelle lecture ?

Depuis 1950, l'agriculture française est devenue une activité à forts investissements misant sur des gains de productivité du travail et l'adoption d'équipements toujours plus performants. Dans cette logique, les

systèmes de production des exploitations sont de plus en plus spécialisés, dans le végétal ou dans l'élevage mais aussi au sein de ces filières, s'éloignant toujours plus des formes de polyculture-polyélevage qui prévalaient auparavant. Cela s'est traduit spatialement par l'émergence de bassins de production structurés par les industries agroalimentaires et accordés au potentiel agronomique de chaque territoire selon la règle des moindres coûts de production. La carte agricole française offre ainsi l'image d'une répartition régionale simplifiée à l'extrême : des bassins céréaliers et de grande culture centrés dans les bassins parisiens et aquitains auxquels s'ajoutent les plaines d'Alsace et de Limagne ; des bassins d'élevage dans les zones de montagne et en Bretagne ; des bassins de cultures spécialisées viticoles et horticoles dans les vallées et en zone méditerranéenne ; les quelques zones mixtes s'établissant aux jointures (sud et est du Bassin parisien notamment).

Si cette régionalisation est confirmée par le recensement agricole de 2020, ce dernier met en évidence la porosité plus ou moins importante de ces grandes aires de production. De fait, jusque dans les années 1990-2000, les bassins de production dominants se sont étendus sur leur périphérie, tandis qu'ils tendent aujourd'hui à se figer. L'exemple des petites terres des plateaux du Sud-Est parisiens (plateaux du Barrois, de Langres et de Bourgogne) est significatif : inscrites dans la diagonale du vide et en proie à la friche, elles se convertissent à la grande culture dans les années 1970 grâce à la mécanisation et à un apport massif d'intrants, l'agrandissement des exploitations compensant un moindre potentiel agronomique. Ce « mimétisme céréalier », pour reprendre l'expression de Jean-Paul Charvet, est désormais remis en cause : d'une part, le manque de profondeur des sols, l'insuffisance des réserves en eau et l'excès de cailloux deviennent des handicaps en termes

de coûts financiers et environnementaux ; de l'autre, le système est fragilisé par les réformes de la PAC.

Des gagnants et des perdants

En effet, la spécialisation de l'agriculture française dans des produits soutenus par la PAC et/ou susceptibles de s'inscrire sur le marché mondial a creusé les inégalités entre les régions. Des arguments topographiques, pédologiques ou climatiques, combinés à des ancrages historiques, ont orienté les choix des exploitants dans le cadre des grandes orientations des politiques publiques agricoles. La ligne de partage oppose surtout les régions de grande culture et celles d'élevage, ces dernières montrant des résultats économiques moindres si on les rapporte à l'unité de main-d'œuvre : si une exploitation céréalière de 200 ha requiert une unité de main-d'œuvre à l'année, il en faut quasiment trois fois plus pour une exploitation laitière de bonne taille. Il convient toutefois de nuancer ce propos selon que l'on considère les régions d'élevage de montagne ou celles de plaine : la Bretagne, qui pratique un polyélevage de type industriel, connaît d'assez bons résultats tout en montrant une fragilité extrême à la conjoncture.

Surtout, dans cette identification des gagnants et des perdants, la question des échelles et des indicateurs est centrale. Doit-on considérer la participation des régions à la richesse agricole nationale, sachant que les données ne prennent pas en compte les bassins de production et qu'elles manquent de finesse⁹ ? Doit-on considérer le revenu par exploitation ou par unité de main-d'œuvre ? Dans le premier cas, les régions qui contiennent des vignobles, comme la Nouvelle-Aquitaine, le Grand Est et l'Occitanie, sont sans conteste les grandes gagnantes. Si l'on analyse les revenus à l'exploitation, on retrouve à la première place les exploitations viticoles, auxquelles s'ajoutent bon nombre

d'exploitations maraîchères voire certains élevages. En revanche, en termes de revenu à l'unité de main-d'œuvre, c'est toujours la grande culture qui l'emporte.

Enfin, au vu des évolutions constatées entre 2010 et 2020, se pose désormais la question des zones intermédiaires, ces zones de jonction entre les grands bassins spécialisés : s'étendant des Pays de la Loire à la Lorraine en passant par le sud-est du Bassin parisien, ces zones sont à la peine, à la recherche de nouveaux modèles de développement. ●

Notes

[1] Agreste, Primeur, «Recensement agricole», n°5, décembre 2021.

[2] Les statistiques sont issues de «Graph'Agri 2021 : l'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires», ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021, et d'Agreste Primeur, n°5. Elles considèrent le plus souvent l'agriculture sans les industries agroalimentaires.

[3] Cette minoration de la part de l'agriculture dans le PIB, constatée dans tous les grands pays industrialisés, est interprétée comme un signe de développement.

[4] L'agriculture s'inscrit en troisième position derrière le secteur aéronautique et spatial, et les produits chimiques, cosmétiques et les parfums.

[5] Chiffres de FranceAgrimer, «Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises», publication annuelle.

[6] «Actif'Agri : transformation des emplois et des activités en agriculture», Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, n°145, 2019.

[7] Source : Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), données 2022.

[8] Gasselin Pierre, Lardon Sylvie, Cerdan Claire, Loudiyi Salma et Sautier Denis *et al.*, préface de Jan Douwe van der Ploewe, *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*, Quæ, Versailles, 2021.

[9] C'est particulièrement net pour les grandes régions du sud de la France comme la Nouvelle-Aquitaine ou l'Occitanie, qui réunissent des situations très contrastées.

Pour aller plus loin

Sébastien Abis, Thierry Pouch, *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*, Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

Jean-Paul Charvet, *Les Greniers du monde*, Economica, Paris, 1985.

Yuna Chiffolleau, Benoît Prévost,

«Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires», *Noréis*, n°224, Rennes, 2012, p. 7-20.

Mélanie Gambino, «L'agriculture française dans la compétition mondiale», *Outre-Terre*, n°33-34, Éditions Glyphe, Paris, 2012, p. 307-320.

Pierre Geneviève, «Sur les plateaux du sud-est du Bassin parisien. Un modèle de développement agricole (XVIII^e-XX^e siècles)?», Association d'histoire des sociétés rurales, *Histoire & sociétés rurales*, 2012/2, vol. 38, Caen, 2012, p. 119-152.

Cécile Praly, Carole Chazoule, Patrick Mundler, Calire Delfosse, «Les circuits de proximité : cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires», *Géographie, Économie, Société*, 2014/4, vol. 16, Cachan, 2014, p. 455-478.